

L i b e r t é - É g a l i t é - F r a t e r n i t é

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Mairie de Gentilly

C A B I N E T D U M A I R E

Courrier réf. : PT/AC/37

Monsieur le Maire
Yannick MOREZ
1, place de l'Hôtel de Ville
44 250 Saint Brévin-les-Pins

Gentilly, le 12 mai 2023

Monsieur le Maire, cher collègue,

Je tiens, en tant que Maire et au nom de la municipalité de Gentilly, à vous adresser notre solidarité totale et vous faire part de notre indignation face aux pressions intolérables et à la violence à laquelle vous avez été soumis durant des mois, vous ainsi que vos proches.

Ni la démocratie ni l'action locales ne peuvent exister dans ces conditions. Les élu.es, représentants du peuple, doivent pouvoir exercer leur mandat dans les valeurs de la République et sous protection de l'Etat.

La liberté d'expression de l'opposition n'a rien à voir avec l'intimidation, la menace et la mise à feu d'une maison dans laquelle dorment ses occupants ! Il est insupportable de savoir que vous êtes resté si longtemps sans soutien de la Préfecture. Ceci d'autant que les CADA relèvent de sa compétence.

Sur le fond, je condamne fermement les relents xénophobes qui ont sous-tendus les manifestations contre l'installation d'un centre pour les demandeurs de droit d'asile. Mais quand bien même le sujet serait autre, aucune raison ne justifie le déchainement de la violence. Violences dont sont la cible de très nombreux élu.es et qui se multiplient, comme le soulignent aujourd'hui les associations de maires et les parlementaires.

Espérons que la médiatisation de ce que vous avez enduré, médiatisation qui doit être lourde à porter, permettra que vous soyez protégé et que des mesures et des moyens soient déployés pour que tous les élu.es de la République puissent exercer leur mission en sécurité, dans le respect leur personne, de leur famille, de leurs électeurs et électrices, comme de la diversité politique. Les élu.es que nous sommes restent plus que jamais mobilisés pour défendre ce droit élémentaire.

Avec tout mon soutien et vous souhaitant le meilleur pour la suite, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, cher collègue, mes plus amicales salutations.

Patricia TORDJMAN
Maire de Gentilly



94257 Gentilly Cedex
Tél. : 01 47 40 58 58

*La correspondance
doit être adressée
au maire
à l'Hôtel de ville*

